

Tous au régime sec !

COMPTE-RENDU DU CSE SIÈGE DES 25 ET 26 MARS 2026

L'été approche et vous ne rentrez toujours pas dans le joli maillot de bain acheté en soldes l'an passé ? Pas de panique, France Télévisions va prendre soin de vous. La présidente a décidé de nous mettre au régime sec... Vos élus sont restés sur leur faim. [Lire notre liminaire.](#)

Ordre du jour du CSE Siège des 25 et 26 mars 2026

Point 1. Information-Consultation du CSE Siège concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant le Festival de Cannes 2026-recueil d'avis

Point 2. Information sur les Bureaux de France Télévisions à l'étranger

Point 3. Réalisé sur l'opération Téléthon 2025

Point 4. Bilan de l'emploi au 31 décembre 2025, Compte-rendu de la Commission Emploi-formation du 11 mars 2026

Point 5. Rapport de la Commission économique-structure du 5 mars 2026

Point 6. Rapport de la CSSCT Siège du 12 février 2026

Point 7. Information sur la Chaîne numérique Sport

Point 8. Présentation et vote du Budget du CSE (ASC et AEP) prévisionnel 2026

Point 9. Vie du CSE, Comptes-rendus du Comité exécutif et de l'Assemblée Plénière du CASCI-ORTF

Point 1. Information-Consultation du CSE Siège concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant le Festival de Cannes 2026-recueil d'avis

Cannes : la montée des marches, ses suites luxueuses, son champagne... Tout ça, vous oubliez ! Les mauvais esprits qui penseraient que nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne seront privés de dessert.

Ce n'est pas bien grave, nous à la CFDT, avant de passer à table on aime bien faire un tour dans les cuisines et saluer le « petit personnel » ... Et quand on lit le menu (quand on veut bien nous le présenter), on se dit qu'au final, c'est bien cher payé pour une couverture aussi light.

Pour cette 79^e édition qui se tiendra du 12 au 23 mai, la direction annonce la couleur : faute d'argent, **« cette année, le dispositif sera moindre que les années passées »**. C'est bien la peine d'être partenaire...

Commençons par le « service » :

- JT : 2 rédacteurs plus 1 encadrant sur place, 2 JRI, 2 OPS et 2 monteurs.
- FranceInfo TV : 2 rédacteurs, 2 JRI et 1 monteur.
- Franceinfo.fr : 4 rédacteurs culture web.
- Réseaux sociaux : 2 journalistes.

Regardons maintenant le menu :

- 13h de France 2 : des sujets d'actualités, cinq longs formats.
- 20h semaine de France 2 : « journal de Cannes » monté depuis Paris.
- Editions WE : « Tac Tac » spécial Cannes, enquête, « petit JT de Cannes » et palmarès.

Pas de montée des marches cette année sur FranceInfo TV et impossible pour nous de vous dire ce qu'il y aura côté numérique et réseaux sociaux. Les directions (information, numérique, Fabrique) concernées n'ont pas jugé utile de venir nous présenter le menu.

Moyens techniques : les effectifs de la fabrique seront répartis sur deux sites d'activité : Cannes et Paris.

La direction explique que pour couvrir le Festival, les salariés seront amenés à dépasser la durée hebdomadaire globale de 48h. Elle demande donc aux élus de se prononcer sur une dérogation de la durée du temps de travail.

Nous n'y sommes pas opposés, nous comprenons bien la nécessité de couvrir au mieux cette quinzaine.

Le problème c'est qu'on nous demande, tous les ans à la même époque, de faire une avance, sans savoir ce qui sera réellement consommé.

À la CFDT on aimerait par exemple savoir comment 2 seules personnes sur les réseaux sociaux (sans encadrant visiblement) feront pour couvrir le Festival avec des projections et des événements souvent tardifs, comment 4 journalistes au numérique vont couvrir l'actualité, écrire et éventuellement dormir... **Est-ce que les moyens mis en place correspondent à la réalité de la charge de travail ?**

« **Ne vous inquiétez pas** » nous répond la direction, on réduira la voilure et un jour de repos sera bien sanctuarisé par semaine.

Le problème c'est que lorsqu'on regarde de plus près les tableaux de service, on s'aperçoit qu'il y a encore des erreurs, des irrégularités, des interprétations du Code du travail.

Sans information complète, il nous est difficile d'apprécier correctement la charge de travail et de donner un "avis éclairé", surtout quand les responsables ne sont pas présents pour nous répondre.

Les élus ont décidé cette année de refuser la dérogation en espérant que la direction revienne les voir avec l'ensemble des réponses à leurs questions.

Les élus ont mis au vote un avis : [lire l'avis](#).

Mise au vote de l'avis des élus

- Votants : 23 / Pour : 23

Les organisations syndicales FO, CGC, CFDT et CGT s'associent.

Diète pour les salariés de FTV mais pas pour ses prestataires

Les élus regrettent aussi qu'une fois de plus, ce sont les personnels de France télévisions qui vont supporter cette "réduction de voilure" et de couverture.

Les émissions des sociétés de production diffusées sur France 5 et France 2, elles, seront bien présentes. C'est toujours les mêmes qu'on met à la diète ! Les élus ont mis au vote une motion. [Lire la motion](#)

Mise au vote de la motion

- Votants : 23 / Pour : 23

Les organisations syndicales FO, CGC, CFDT et CGT s'associent.

Point 2. Information sur les Bureaux de France Télévisions à l'étranger

Le nouveau chef Philippe Corbé (directeur de l'Information) est venu s'asseoir à notre table. Les élus lui ont souhaité la bienvenue. Au menu : cuisines du monde... Et vous allez voir que ce n'est pas toujours du meilleur goût.

C'est l'occasion pour nous de saluer le travail de nos collègues expatriés. Le problème c'est qu'il se passe des choses pas très claires dans les arrière-cuisines.

Aujourd'hui FTV dispose de 8 implantations : Washington, Berlin, Jérusalem, Moscou, Shangai, Bruxelles, Londres et Rome.

Les élus dénoncent des situations humaines alarmantes de salariés dans ces bureaux. Ils précisent que si les correspondants sont bien sous contrats France Télévisions d'autres personnels de **ces bureaux sont gérés par des sociétés tierces aux pratiques opaques**, employant parfois des « journalistes auto-entrepreneurs ». Des sociétés tierces qui elles-mêmes sous-traitent parfois à d'autres sociétés aux pratiques douteuses et parfois scandaleuses (licenciements expéditifs). Des prestataires choisis pour assurer un renfort, qui sont parfois hébergés dans des paradis fiscaux...

Les élus demandent que France Télévisions fasse respecter une éthique et une déontologie. Ils estiment que la direction ne peut pas fermer les yeux sur les conditions de travail et de traitement de l'ensemble des salariés de ses bureaux y compris de ceux qui sont liés contractuellement à des prestataires (responsabilité morale).

La direction de l'information nous assure suivre de près la situation. Nous voilà rassurés !

À la CFDT, on estime que lorsqu'on accueille à sa table des salariés extérieurs et qu'on paye pour cela, on est en droit de veiller à ce qu'ils soient bien traités et de leur servir le même repas.

Point 3. Réalisé sur l'opération Téléthon 2025

On passe au plat suivant : le Téléthon.

Pour la première fois, tout a été "fait maison". L'ensemble des moyens engagés viennent de la Fabrique... Et c'était vraiment bon ! On salue aussi au passage la chanteuse et marraine Santa, pour sa générosité et son engagement.

Les élus ont décerné leur **première étoile** aux équipes qui ont travaillé sur cette dernière édition.

C'est motivant pour les personnels qui en redemandent. Comme quoi, quand on fait sa propre cuisine, on prouve qu'on sait faire et on est toujours mieux servi.

La **deuxième étoile** est décernée pour le "réalisé" (ce qui a été réellement produit, par qui et comment).

Des efforts visibles ont été salués par l'ensemble des élus et des organisations syndicales. Les documents présentés ont tenu compte des remarques antérieures. Preuve que lorsqu'on ne cherche pas à nous cacher la réalité, on sait aussi reconnaître le bon boulot d'une direction.

Les élus apprécient d'ailleurs que les directions se soient, sur ce sujet, déplacées en séance. Elles ont pu répondre précisément à leurs questions. En restant à l'écoute des remontées des élus, elles ont permis, sur ce sujet, un dialogue social de qualité.

Ça mérite bien une **troisième étoile**...

On attend avec impatience la 40^è édition qui se déroulera du 4 au 5 décembre 2026.

La CFDT estime qu'un dialogue social et sincère n'empêche pas l'activité mais, bien au contraire, permet de cibler les problématiques de planification afin d'y apporter des solutions. Elles permettent à l'événement de se dérouler dans les meilleures conditions.

Point 4. Bilan de l'emploi au 31 décembre 2025, Compte-rendu de la Commission Emploi-formation du 11 mars 2026

La commission emploi-formation a rendu son rapport aux élus. C'est un travail fastidieux que d'éplucher de nombreux documents pour en extraire les principaux indicateurs. Un travail indispensable pour connaître l'état de nos personnels et la qualité du service.

Les membre de la commission ont observé **“une structure qui reste stable en termes de répartition hommes-femmes et par grandes familles de métiers. Ils notent aussi une réduction nette du recours à l'emploi temporaire et une forte baisse des heures supplémentaires.”**

On ne va pas vous abreuver de chiffres, de peur de vous provoquer une indigestion. Mais voilà ce qu'il faut retenir (pour le Siège) :

- 3166,2 ETP permanents.
- 413,5 ETP non permanents.
 - La baisse est de -88 ETP pour les PTA et de - 30 ETP pour les journalistes.
- 1 licenciement sur 2 est prononcé pour inaptitude.
- L'effectif permanent est composé de 50,4 % de femmes.

Les élus ont interpellé la direction sur les sujets suivants :

- Des CDD sont proposés à des CDD FTV SA. Ces CDD FTV Studio ont des conditions qui sont “moins disantes”.
- Le non-remplacement de certains élus dans l'exercice de leur mandat crée de la tension sociale (incompréhension de certains salariés), un report de la charge de travail sur les collègues, un report et une surcharge de travail pour les personnels qui ne sont pas remplacés...

Certains managers auraient même refusé des congés à des salariés sous prétexte que les élus étaient absents.

La CFDT dénonce de telles pratiques et comportements qui créent des tensions dans le collectif. Elle regrette aussi que certaines directions fassent des économies sur le dos des salariés élus ou exerçant un mandat en ne les remplaçant pas. Elle rappelle qu'il existe un motif de remplacement lorsqu'un élu siège, par exemple, dans les instances.

Point 5. Rapport de la Commission économie-structure du 5 mars 2026

Sans argent on ne fait pas de bonne cuisine. On va donc devoir réduire le menu et ce qu'on a dans les assiettes. On parlait de régime ? Nous sommes au cœur du sujet.

Certains chiffres ont déjà fuité dans la presse alors même si on ne peut pas officiellement tout vous dire, on peut au moins répéter ce qui a déjà été dit et écrit et que nous pouvons valider.

Le Conseil d'administration de France Télévisions a acté une baisse de 15 millions d'euros de la dotation publique soit au total 150 millions d'efforts en un an. **On en a parlé dans notre liminaire.**

La dernière révision des ressources publiques en 2025 a creusé un déficit qui s'élève à 51 millions en 2025.

Le rapport présenté aux élus rappelle que : **“pour 2026, la Présidente souhaite un budget à l'équilibre. Diverses options sont à l'étude ou déjà affichées comme la revente des droits sportifs (rugby) et l'augmentation des recettes publicitaires sur la plateforme France.TV et sur FranceInfo.”**

D'autres pistes d'économies sont à l'étude ou en cours comme :

- Baisse de cotisations usuelles (INA-festivals...).
- Budget communication, promotion et publicité.
- Réduction des coûts de transmission et de diffusion sur l'ensemble du territoire.
- Internalisation de certains prestataires (numérique).
- Optimisation et renégociations d'accords antérieurs (producteurs, TDF, prestataires...).
- Patrimoine immobilier.
- ...

Les élus membres de la commission économique et structure **“souhaitent un dialogue social amélioré pour réduire la charge financière des expertises demandées en CSE et en améliorer les rapports...”**

Point 6. Rapport de la CSSCT Siège du 12 février 2026

On l'a bien compris, en 2026, il faudra se serrer un peu plus la ceinture... Et si ça va mal ou que vous avez besoin d'aide, n'oubliez pas de vous tourner bien sûr vers vos représentants du personnel **(ou directement vers la CFDT).**

N'oubliez pas non plus que des professionnels sont là pour vous accompagner.

Assistantes sociales (SOCIAL DIRECT) :

26 personnes pour tout FTV dont 4 pour le Siège et 1 pour Vaise.

Elles peuvent répondre sur de nombreux sujets : logement, budget, famille, santé, aidants familiaux, vie au travail.

Les démarches et les prises de rendez-vous sont dans mon espace : **ressources humaines / prévention au travail / accompagnement des situations individuelles.**

Préconisations pour 2026 :

- Actions de sensibilisation : retraite, accompagnement fin de carrière, invalidité...
- Mise en place d'une feuille "actus sociales" - newsletter trimestrielle.
- Maintien d'une relation de proximité avec les équipes FTV.

Contact Social Direct : 0805 035 433

Psychologues du travail (ACCA)

Fin de contrat pour le cabinet ACCA .

202 entretiens ont été réalisés en 2025. : 138 en présentiel, 49 au téléphone sur la ligne dédiée aux salariés et 15 (toujours au téléphone) pour la ligne dédiée aux RH, élus et managers.

“Ces entretiens concernent majoritairement les personnels techniques et administratifs” nous apprend ce rapport. **“Ce sont les femmes qui sollicitent le plus ce service avec + de 73 % des entretiens réalisés.”**

Les problématiques exprimées traduisent **un ressenti de perte de sens et une transformation du métier ainsi que l'intensification de l'activité....**

Préconisations pour 2026 :

- Renforcer l'accompagnement au changement.
- Donner de la visibilité à la stratégie.
- Poursuivre les actions sur les relations au travail.
- Développer la régulation des tensions.
- Structurer les actions de QVCT.

En remplacement d'ACCA, le nouveau prestataire est **QUALISOCIAL** (16 ans d'expérience + 980 psychologues en métropoles + DROM)

La CFDT alerte depuis plusieurs mois sur la brutalisation des rapports dans le collectif, l'absence d'écoute et de dialogue... Ça éviterait de nombreuses casses.

Contact QUALISOCIAL :

- 0 805 384 772 (pour tous les collaborateurs)
- 0 805 388 006 (pour les élus, RH et managers)

La CFDT souhaite que la présence humaine sur place soit renforcée pour le suivi et faciliter les contacts avec les salariés en souffrance. La « relation de confiance » est mise à mal et nécessite une certaine stabilité dans une entreprise qui se transforme.

Autres sujets abordés dans le rapport CSSCT :

Navigo ou Accès parking ? Fromage et dessert

Au premier avril, les salariés devront faire un choix entre "Navigo" ou "accès parking". C'est en tous cas la crainte de nombreux salariés qui a été relayée par les élus.

Si un choix était effectivement exigé, les personnels qui sont en horaires atypiques (vacations matinales, tardives, de nuit...) se retrouveraient dans des situations compliquées.

Après avoir écouté les élus, la direction annonce que les nouvelles règles d'accès au parking ne seront pas appliquées au 1er avril.

Pour la CFDT, il s'agit d'une sage décision. Il serait plus judicieux de prendre en compte la spécificité des métiers et l'activité des personnels plutôt que d'adapter une règle collective qui s'appliquera à tous.

Parking vélo : sol glissant

Les membres de la CSCCT demandent la pose d'un revêtement antidérapant sur les zones concernées par les trop nombreuses chutes à vélo. Le revêtement de la rampe a bien été traité... Il suffit de garder la même recette pour toutes les zones glissantes concernées.

Interdiction de fumer

Les zones autorisées à la pause cigarette ou au vapotage ne sont pas toujours respectées. Les rappels au règlement sont pour beaucoup ignorés.

Les enjeux de santé publique (tabagisme passif) mais aussi de sécurité (incendie) imposent une application stricte du Règlement. Attention aux sanctions !

À terme, "le patio France 3" sera condamné pour protéger les bureaux à proximité (une fois les bureaux des services Outre-Mer installés). Fumer devra se faire alors uniquement à l'extérieur de MFTV.

Zones de repli PMR : le trop plein

Les élus signalent que les zones de repli (pour les personnes en situation de handicap en cas d'évacuation du site) sont continuellement obstruées. Ces zones intègrent des espaces photocopieurs, des rames de papier, corbeilles, etc...

La direction répond que le point sera remonté au directeur de la sécurité de France télévisions.

Absentéisme

Le nombre d'arrêts reste stable mais ils sont en moyenne plus longs (+11 % en un an). Les arrêts « longues durées » de plus de 135 jours représentent environ 60 % de l'absentéisme. +31% d'augmentation de ces arrêts longue durée sont à l'Info.

La direction précise que les arrêts de travail de longues durées ne sont pas que des RPS (Risques Psychosociaux), ils peuvent être aussi liés à des longues maladies.

À la CFDT on rappelle quand même que de la maltraitance managériale a été maintes fois dénoncée à la direction de l'info. Ces chiffres traduisent la répétition de projets destructeurs et de conduites managériales condamnables.

Point 7. Information sur la Chaîne numérique Sport

Un peu de rab ?

Les JO c'est fini mais on en redemande. La direction est venue pour la troisième fois préciser ses ambitions sur l'implantation d'une chaîne numérique sport.

Sur le principe, que ça soit clair, nous ne contestons pas cette chaîne. C'est même une excellente idée !

Pascal Golomer, le directeur des sports, a une nouvelle fois insisté sur l'importance et l'avenir de ce canal qui permet de retransmettre l'intégralité des contenus de FTV sport : retransmissions du Réseau régional et de l'offre Outre-Mer, retransmissions de rencontres sportives de tous niveaux, de documentaires... Possibilité d'interactivité avec le public, meilleure visibilité de l'offre, rentabilité, etc...

Ça on avait bien compris.

Si on en redemande, ce n'est pas juste par boulimie mais toujours par manque d'informations et de transparence.

Les élus regrettent par exemple de ne pas avoir été consultés en amont de la mise en place de cette chaîne numérique pour apprécier l'impact d'un tel projet sur les collectifs de travail et sur les métiers : emploi, entreprises prestataires, amplitude horaire, week-end travaillés, plan d'activités, note d'intention éditoriale...

Pour la diffusion, c'est une nouvelle fois le CDE qui se retrouve en première ligne... Un service qui rappelons-le est déjà en souffrance.

Pas d'inquiétude martèle une nouvelle fois la direction !

Elle estime avoir suffisamment informé sur le sujet, en instance IP info/sport et en CSE en février dernier.

Elle estime aussi qu'il n'y a pas de pic de charge de travail pour les salariés du CDE car beaucoup de contenus sont réexposés (près de la moitié), que la prépa antenne ne demande pas de gros surcroît de travail.

La CFDT dubitative est allée rencontrer (en délégation) les salariés du CDE à l'issue de ce CSE.

Les témoignages, sur place, nous racontent une autre histoire !

Cette chaine info est bien une charge de travail supplémentaire pour les personnels du CDE.

Les élus ont mis au vote une résolution. Ils attendent des réponses précises à leurs questions, avant le mois de mai 2026. [Lire la résolution.](#)

Mise au vote de la résolution :

- Votants : 23 / Pour : 23

Les organisations syndicales FO, CGC, CFDT et CGT s'associent.

Point 8. Présentation et vote du Budget du CSE (ASC et AEP) prévisionnel 2026.

Point 9. Vie du CSE, Comptes-rendus du Comité exécutif et de l'Assemblée Plénière du CASCI-ORTF

Les élus ont épluché les comptes du CSE Siège : fonctionnement et activités sociales.

Là encore on va éviter de vous abreuver de chiffres. Les comptes sont bons et les salariés vont pouvoir continuer à profiter de nombreux avantages : voyages, locations, spectacles, cinéma, loisirs...

La CFDT a interpellé le nouveau Secrétaire du CSE sur la situation des salariés de FTR - Hub Info ICI Régions (Lyon-Vaise). Ils sont rattachés au CSE Siège mais ne bénéficient pas du catalogue des offres proposées par le CE du siège (mais de celui du BRI d'Auvergne-Rhône-Alpes.) Le Secrétaire a annoncé qu'il se rendrait prochainement sur le site et qu'il organisera une consultation pour apprécier le nombre de salariés intéressés par un retour au CE Siège.

Le budget a été mis au vote :

- Votants : 23 / Pour : 19 / Abstention : 4

Le prochain CSE Siège se tiendra les 15 et 16 avril 2026

Vos élus CFDT : Olivia Pergament, Antonio Ferreira, Stéphane Auvray

Représentant Syndical : Fabrice Cagnin